

# La Lettre Du Musicien

---

*LA RÉFÉRENCE*  
DE L'ACTUALITÉ MUSICALE

# KIT MÉDIA 2020

Magazine • Web • Newsletter

---

**Publicité**

Marie Hédin-Christophe, directrice générale  
33 (0) 1 56 77 04 05 • 06 08 05 62 09  
[mhedin.christophe@lalettredumusicien.fr](mailto:mhedin.christophe@lalettredumusicien.fr)

---

# LE MAGAZINE DE RÉFÉRENCE DU SECTEUR DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

Notre objectif: informer les musiciens

## 11 NUMÉROS PAR AN

- ✓ Actualité de la vie musicale
- ✓ Enquêtes
- ✓ Chroniques juridiques
- ✓ Offres d'emploi
- ✓ Vie des orchestres
- ✓ Vie des conservatoires
- ✓ Saisons des orchestres, opéras, salles...
- ✓ Concours nationaux et internationaux

<b>Cible</b>	professionnels et amateurs de musique, tous âges
<b>Format</b>	167 x 229 (depuis mai 2019)
<b>Pagination moyenne</b>	72 pages
<b>Prix de vente au numéro</b>	6,50 euros

## PLANNING RÉDACTIONNEL 2020

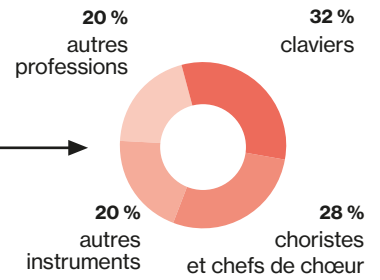
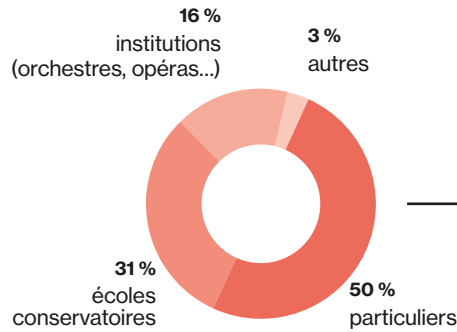
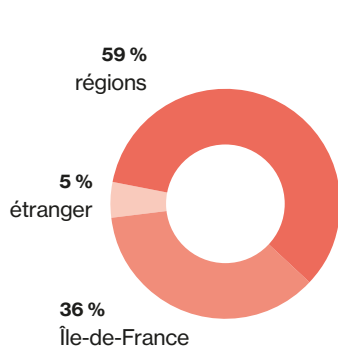
Numéro	Date de parution	Dossier	Bouclage publicité
531	6 janvier	La mode	15 décembre
532	10 février	La ville	21 janvier
533	9 mars	L'intelligence artificielle	18 février
534	14 avril	L'Afrique	24 mars
535	11 mai	Le cinéma	21 avril
536	8 juin	Les enfants	15 mai
537	6 juillet	Le sexe	16 juin
538	14 septembre	L'opéra	25 août
539	12 octobre	Les animaux	22 septembre
540	9 novembre	La clarinette	20 octobre
541	7 décembre	L'architecture	17 novembre

# LECTORAT PAPIER



**20 000**

lecteurs estimés  
(8 lecteurs en moyenne  
par magazine distribué  
en établissement  
d'enseignement)



## NEWSLETTER



**41 000**  
inscrits



**27 %**  
d'ouverture



**18 %**  
de clics

## SITE INTERNET



**900 000**  
pages vues  
par an



**25 000**  
utilisateurs  
par mois



**+ 50 %**  
d'utilisateurs  
en 1 an

# RÉSEAUX SOCIAUX



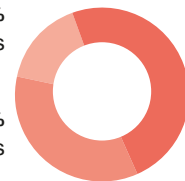
**8 544**  
abonnés

**+ 15 %**  
en 2019

**5 %**  
d'interaction

**400**  
clics/publication

16 %  
-24 ans  
35 %  
+45 ans

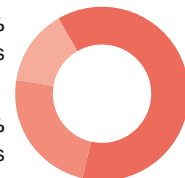


**1 070**  
abonnés

**+ 130 %**  
en 2019

**700**  
impressions par publication

14 %  
-24 ans  
24 %  
+45 ans



**6 601**



**11 075**

(chiffres avril 2019)

# La Lettre Du Musicien

# TARIFS MAGAZINE 2020

## ATTENTION : NOUVEAUX FORMATS

### Emplacements préférentiels

**2° de couv**  
167 x 229  
Quadri:  
**2500 € HT**

**page intérieure recto en "actualités"**  
167 x 229  
Quadri:  
**2150 € HT**

**4° de couv**  
167 x 229  
Quadri:  
**2700 € HT**

**3° de couv**  
167 x 229  
Quadri:  
**2300 € HT**

### Emplacements intérieurs

**double page**  
334 x 229  
Quadri:  
**3500 € HT**

**pleine page**  
167 x 229  
Quadri:  
**2050 € HT**

**1/2 hauteur**  
73 x 213  
Quadri:  
**1300 € HT**

**1/2 largeur**  
148 x 105  
Quadri:  
**1300 € HT**

**1/3 page**  
148 x 69  
Quadri:  
**1000 € HT**

**1/4 page haut**  
73 x 105  
Quadri:  
**750 € HT**

**1/4 page large**  
148 x 51  
Quadri:  
**750 € HT**

**1/8 page**  
73 x 51  
Quadri:  
**480 € HT**

**Petites annonces** (ventes, achats, services...)  
La ligne (60 signes, espaces compris),  
couplage Web inclus: **26 € TTC**

**Modules encadrés** (ventes, achats, services...)  
1/16 page  
format: L 73 mm x H 24 mm  
avec couplage Web  
Quadri: **220 € HT** NB: **140 € HT**

**Encart, publireportage, tiré à part: nous consulter**

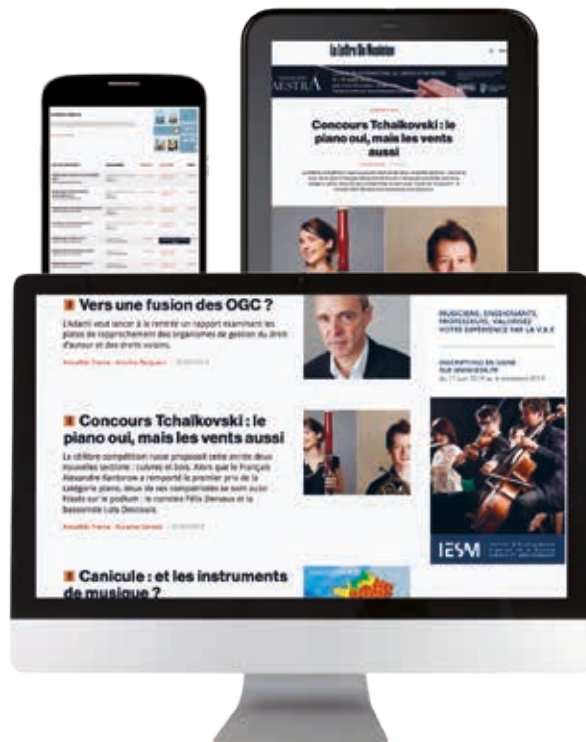
<p><b>Conception et réalisation de votre annonce: + 15%</b></p>	<p><b>Spécifications techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quadri: CMJN</li> <li>• Taux d'encre maxi 280 %</li> <li>• Pour les pleines pages, <b>uniquement:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ajouter 5 mm de fond perdu et traits de coupe</li> <li>- zone de sécurité: <b>8 mm</b> minimum</li> </ul> </li> <li>• Création et exécution des éléments à la charge de l'annonceur.</li> <li>• Annulation des ordres: 4 semaines avant parution.</li> <li>• Le support se réserve le droit de refuser tout visuel non conforme à l'esprit de la revue.</li> <li>• Les annonces seront placées en fonction des possibilités de la mise en page, sauf demande spécifique.</li> </ul>
<p><b>Remises</b> Noir et blanc: - 40%</p>	
<p><b>Remise professionnelle de 15%</b> accordée uniquement pour tout ordre transmis par un intermédiaire dûment mandaté.</p>	
<p><b>Format du fichier à fournir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Illustrator eps (polices vectorisées)</li> <li>• Photoshop (tiff, eps, JPEG) 300 dpi</li> <li>• PDF 300 dpi</li> </ul>	

# LE SITE WEB

[WWW.LALETTREDUMUSICIEN.FR](http://WWW.LALETTREDUMUSICIEN.FR)

Site d'information présentant tous les articles de fond de *La Lettre du Musicien*, et les actualités plus, en accès libre, les offres d'emploi du secteur.

25 000 visiteurs uniques par mois en 2019  
en forte croissance : + 50 % depuis 2017



## TARIFS 2020 HT

	format	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Méga bannière toutes pages du site	1000 x 150*	790 €	1250 €	1560 €	2160 €
Pavé pages articles ou "offres d'emploi"	245 x 375*	350 €	790 €	660 €	920 €
Pavé home page	245 x 375*	190 €	490 €	780 €	1100 €

Possibilité de mixer différents formats pour une même campagne.

\* en pixels. Formats acceptés: jpg ou gif – poids maximum: 50 Ko par bannière – durée d'affichage: 8"

Couplage papier et bannière web  
**remise 5%**

avant application de la remise professionnelle

# L'APPLICATION

## La Lettre du Musicien sur smartphone

Le nombre d'applications téléchargées est passé de 300, en janvier 2018, à plus de 1000 en fin d'année.

L'essentiel des rubriques du site de *La Lettre du Musicien* est disponible sur application mobile :

- informations exclusives, relayées en direct par les notifications sur smartphone
- offres d'emplois
- articles, brèves, événements, concours, agenda des concerts
- catalogue des publications.

Publicité "Pop Up"

bientôt disponible : nous contacter.



Téléchargeable gratuitement



# LES NEWSLETTERS

## NEWSLETTER "SOMMAIRE DU NUMÉRO"

- Newsletter présentant en détail le sommaire du numéro lors de chaque parution de *La Lettre du Musicien* papier.
- A destination des professionnels du secteur : musiciens, enseignants, festivals, ensembles et orchestres, opéras, établissements d'enseignement, harmonies et chorales, facteurs, luthiers, éditeurs, labels, attachés de presse...

TARIFS 2020 HT			
	format	1 numéro	2 numéros
Bannière de tête *	600 x 148*	450 €	700 €
Bannière de milieu **	600 x 148*	200 €	350 €
Bannière de pied ***	600 x 148*	150 €	250 €

\* en pixels. Format: jpg. Poids maximum: 50 Ko par bannière

## 5 NEWSLETTERS PAR AN "PUBLI-RÉDACTIONNELLES"

### ATTENTION

Le nombre de newsletters nationales étant limité, *La Lettre du Musicien* ne pourra pas systématiquement accepter une demande sur ce produit. A réserver rapidement!

- Entièrement consacrée à une marque, un éditeur, un facteur, un artiste (contenu rédactionnel, photos, liens vidéo fournis par le client).
- Diffusion aux 24 200 contacts actifs de notre base pour la réception de ce type de promotion.
- Envoi à la date choisie par le client.

Possibilité de réaliser des newsletters régionales, ciblées vers une partie de notre fichier. Sur demande.

## TARIFS 1800 HT

- incluant • le traitement de votre fichier
- l'envoi via notre plateforme
  - le rapport d'activité.

### Spécifications techniques

- Fichier html fourni par le client: contenu rédactionnel, photos, liens vidéo
- Format: largeur: 600 pixels hauteur: pas de limitation



\*  
\*\*  
\*\*\*



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE APPLICABLES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020

## 1. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La souscription d'un ordre de réservation par un annonceur ou son mandataire implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente, de règlement et de tarifs en vigueur. L'Editeur se réserve le droit de modifier, à tout moment, ses conditions générales de vente, afin de se conformer à l'évolution de la législation et ce, sous réserve d'en informer les annonceurs ou leurs mandataires une semaine avant la date d'entrée en vigueur. L'Editeur se réserve également le droit de modifier les conditions et tarifs de publicité commerciale, en respectant un préavis d'un mois pour les ordres en cours. Pour ce qui concerne le support imprimé, la responsabilité de l'Editeur ne saurait en aucun cas être engagée si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, la publication se trouvait dans l'impossibilité d'être imprimée, publiée ou diffusée pour un ou plusieurs numéros, ou pour une ou plusieurs annonces de publicité.

**2. ANNONCEURS** Un annonceur faisant partie d'un groupe de sociétés, a droit aux conditions applicables à ce Groupe. Le Groupe étant défini comme l'ensemble des sociétés détenues à au moins 50% par une même entité juridique au 1er janvier 2018.

**3. ORDRE D'INSERTION** L'ordre d'insertion doit être adressé à l'Editeur au plus tard trois semaines avant parution. Il doit mentionner le nom de l'annonceur, le nom du mandataire, le nom de la publication et doit faire apparaître les tarifs et conditions commerciales.

**4. MANDAT** Au cas où l'annonceur aurait confié son achat d'espace à un mandataire, une attestation de mandat signée par l'annonceur et son mandataire devra accompagner l'ordre d'insertion et préciser l'étendue du mandat accordé. En l'absence de durée indiquée expressément dans l'attestation de mandat, celle-ci sera réputée conclue pour une durée indéterminée jusqu'à la notification de sa résiliation par l'annonceur. Conformément aux dispositions de la loi 93-122 du 29 janvier 1993, l'original de la facture sera envoyé à l'annonceur. Une copie de la facture sera envoyée au mandataire.

**5. REMISE PROFESSIONNELLE** Sur les ordres exécutés dans le cadre d'un contrat de mandat, une remise professionnelle de 15% est appliquée sur le chiffre d'affaires net après dégressifs.

**6. REFUS DE PARUTION – RESPONSABILITÉ** L'Editeur se réserve le droit de refuser, à tout moment, toute réservation ou tout ordre pour une publicité contraire à la loi ou qu'il estimerait contraire à la bonne tenue, la bonne présentation de sa publication, ou plus généralement à ses intérêts matériels ou moraux, l'Editeur n'ayant pas à justifier les raisons de son refus. L'Editeur se réserve le droit d'interrompre une campagne à tout moment, au cas où il aurait connaissance d'informations sur le caractère incertain de la solvabilité de l'annonceur ou de son mandataire. Les textes et annonces paraissent sous la seule responsabilité de l'annonceur et de son mandataire qui garantissent expressément et solidairement l'Editeur contre tout recours d'un tiers ayant pour cause le contenu de la publicité.

**7. DATES DE RÉSERVATION** Les réservations dans la publication doivent être faites au plus tard trois semaines avant parution.

**8. ANNULATIONS ET PÉNALITÉS** Toute demande de modification ou d'annulation partielle ou totale devra parvenir par écrit et ne saurait être acceptée sans contrepartie qu'à la condition expresse de respecter un délai de deux semaines avant parution. En cas de non-respect de ces délais, toute annulation fera l'objet d'un dédit d'un montant égal à 20% du prix brut des ordres annulés.

## 9. ELÉMENTS TECHNIQUES – DÉLAIS

La remise des éléments techniques – fichiers informatiques EPS, TIFF, JPG, PDF – doit se faire au plus tard deux semaines avant parution. La publicité de type rédactionnel devra obligatoirement porter la mention «publicité» ou «communiqué».

**10. ELÉMENTS TECHNIQUES – QUALITÉ** L'Editeur décline toute responsabilité en cas de problème dû au non-respect des normes techniques requises.

**11. PROPRIÉTÉ** Les logos de la publication ne peuvent être utilisés dans une annonce publicitaire sans une autorisation écrite préalable.

**12. RÉCLAMATIONS** Aucune réclamation ne sera admise passé un délai de 8 jours après parution.

**13. FACTURATION** La facturation s'effectue à parution.

13.1 L'annonceur est dans tous les cas responsable du paiement de l'ordre de publicité aux conditions définies au tarif. Conformément aux dispositions légales, la facture sera obligatoirement adressée à l'annonceur. Une copie de la facture sera adressée au mandataire, lorsque celui-ci sera considéré, aux termes du contrat de mandat signé avec l'annonceur, comme mandataire au paiement.

13.2. Règlement. Les règlements sont effectués par chèque à 30 jours ou par virement bancaire.

Pour tout nouvel annonceur ou pour tout ordre passé par un annonceur ou un mandataire avec lequel l'Editeur aurait eu précédemment des difficultés de paiement, l'Editeur se réserve le droit de demander le règlement avant parution à la remise de l'ordre. Dans ce cas, l'exécution du contrat n'interviendra qu'à l'issue de l'encaissement effectif du règlement.

En cas de paiement après l'échéance, les pénalités de retard seront calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif à un taux de 1,25% par mois. Ces pénalités seront payables à réception de l'avis informant le payeur que les pénalités ont été portées à son débit.

Tout retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées restant dues et des ordres insérés non encore facturés.

13.3. Taxes: en France la TVA est de 20%. Les taxes sont à la charge du client, sauf dispositions légales contraires.

13.4. Eléments techniques: à la charge du client.

13.5. Justificatifs: un exemplaire par insertion est envoyé à l'agence et un exemplaire à l'annonceur après parution.

**14. LOI ET COMPÉTENCE** • Loi applicable: toutes les ventes d'espaces publicitaires réalisées par l'Editeur sont soumises à la loi française. • Compétence: Toute contestation ou tout litige relatif à l'application, l'interprétation, l'exécution ou la nullité de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente relèvera du tribunal de commerce de Paris.